

Après que Servais eut insisté le 23 août pour que de Schaefer voie de Beust, l'audience eut lieu le 15 septembre. Restant dans la tradition chère à tous les diplomates, le chancelier s'en tira comme une anguille, laissant vaguement entrevoir qu'il se mettrait en communication avec le gouvernement de Berlin «relativement à une solution équitable à trouver, ajoutant cependant que la chose ne pouvait pas être abordée d'emblée et demandant à être traitée avec une certaine circonspection...»¹²⁾

Constatant que le Reich n'en démordait pas dans la question de l'exploitation des chemins de fer luxembourgeois par la Commission d'Alsace-Lorraine, Servais se décida à transmettre le 20 octobre la proposition de confier l'exploitation à une société allemande agréée par le gouvernement allemand. (Il pensait à la Société Rhénane qu'il avait d'ailleurs touchée.)¹³⁾ Mais le ministre Delbrück (président du Reichsrat, directeur de la Chancellerie) ne lâcha pas prise; sa seule concession fut la garantie que «par l'exploitation du réseau luxembourgeois (par la Commission de Strasbourg), la neutralité du Grand-Duché devait toujours être respectée.»¹⁴⁾

Intercalons ici quelques lettres¹⁵⁾ que l'ambassadeur de Belgique à Berlin, J. B. Nothomb, adressa à son cousin Servais. Non pas que ces missives nous apprennent des choses extraordinaires, mais elles prouvent, une fois de plus, que notre ex-compatriote ne manquait jamais de rendre des services à son pays natal quand l'occasion se présentait et quand ils étaient compatibles avec les intérêts de la Belgique.

Dans sa lettre du 18 décembre Nothomb fait part à Servais de sa démarche auprès du chargé d'affaires de Grande-Bretagne (l'ambassadeur étant en congé):

«M. Peters, homme très entendu, a adressé à Lord Granville un rapport où il s'attache à démontrer que l'exploitation des chemins de fer grand-ducaux par l'Allemagne ne saurait se concilier avec la neutralité du Grand-Duché. Quelque évident que cela lui paraisse, il ne pense pas que vous puissiez compter sur une intervention spontanée de l'Angleterre ne fût-ce que par un simple conseil au Prince de Bismarck. Cependant il a dit dans son rapport que... vous vous absteniez de faire un appel aux signataires du Traité de Londres... Un appel aux puissances garantes est une chose grave; mais il peut arriver qu'il ne vous reste que ce moyen... Je n'ai pas encore pu m'entretenir avec M. Delbrück...»

La lettre confidentielle que Nothomb expédia le 5. 2. 1872 aura fortement impressionné Servais et explique l'attitude future du Ministre d'Etat, qui restait toujours dans l'attente des propositions allemandes que Delbrück avait promises à Foehr, il y a de cela des mois.

«... Sans vouloir donner de démenti à M. Foehr, écrit J. B. Nothomb, je crois devoir vous dire que M. Delbrück ne se considère